

Jean-François Legaret

Maire du 1^{er} arrondissement
Conseiller Régional d'Ile de France

Paris, le 11 décembre 2012

Madame, Monsieur,

La mairie du 1^{er} arrondissement offre traditionnellement aux 1.200 élèves des classes maternelles et élémentaires du 1^{er} arrondissement un spectacle pour les fêtes de Noël.

Cette année, nous avons prévu d'emmener les enfants au cinéma UGC Ciné Cité les Halles, les classes maternelles étant conviées à voir le dernier Walt Disney « *Les mondes de Ralph* » et les classes élémentaires « *Niko le petit renne* ».

L'UGC Ciné Cité des Halles se situe dans une zone impactée par le projet de rénovation des Halles initié par la mairie de Paris.

Une série de sinistres et d'incidents est venue émailler ce chantier depuis quelques mois dans les structures des plafonds du nouveau Forum des Halles, zone dans laquelle se situe le cinéma UGC.

Ainsi, la piscine Suzanne Berlioux, située juste en face du cinéma, est fermée depuis le mois de septembre dernier en raison de la chute d'éléments de charpente et de fissures jugées inquiétantes par la Préfecture de Police dans la voûte en béton armé de la toiture de ce bâtiment.

Il y a une dizaine de jours, la chute accidentelle de deux parpaings juste au droit des caisses d'entrée du cinéma UGC Ciné Cité des Halles a attiré l'attention de la presse. Fort heureusement, l'heure matinale à laquelle s'est produit cet accident n'a pas fait de victime. Le jour même, la Préfecture de Police de Paris a dépêché, sur place, un inspecteur de sécurité afin d'établir un rapport sur les conditions d'exécution du chantier des Halles actuellement à l'aplomb du cinéma.

D'après les informations que j'ai pu recueillir, il semble que le mode opératoire utilisé par l'entreprise intervenante pour le compte de la mairie de Paris s'est avéré inadapté aux conditions actuelles du site.

A la lumière de ces éléments, j'ai saisi le Préfet de Police de Paris et le directeur du chantier des Halles, pour leur demander de me fournir des garanties tangibles quant à la sécurité du site.

Le Préfet de Police m'a renvoyé vers la direction du chantier des Halles, la *SemPariSeine*, maître d'ouvrage délégué du chantier des Halles pour le compte de la mairie de Paris. J'ai donc demandé à cette dernière de bien vouloir prévoir une interruption du chantier à l'aplomb du cinéma UGC Ciné Cité des Halles, les 17 et 18 décembre 2012, en matinée, jours et horaires des sorties programmées au cinéma pour les enfants des écoles du 1^{er} arrondissement.

La *SemPariSeine* m'a répondu qu'une telle interruption n'était ni envisageable, ni justifiée en l'état. J'ai donc demandé au Cabinet du maire de Paris de bien vouloir intervenir auprès de la maîtrise d'ouvrage déléguée, la *SemPariSeine*, pour obtenir satisfaction à ma demande.

Le Cabinet du Maire de Paris, malgré des assurances formelles, n'a pas été en mesure d'obtenir une telle garantie alors que cette condition est, à mes yeux, incontournable pour éventuellement maintenir la sortie des enfants au cinéma sur ces deux matinées. Nous avons envisagé des solutions de substitution sur d'autres salles parisiennes, mais ni les délais, ni le nombre d'enfants et de parents accompagnateurs (*1.500 personnes au total*) n'ont permis de trouver une solution adaptée.

Je vous informe donc, avec un profond regret, qu'en application du principe de précaution, j'ai décidé, pour ne faire courir aucun risque à vos enfants, d'annuler la sortie prévue au cinéma les 17 et 18 décembre prochains.

Sachez que je suis particulièrement contrarié, pour les enfants et pour les nombreux parents qui s'étaient portés volontaires pour les encadrer, d'être mis dans l'obligation de prendre une telle décision. Je mesure à quel point cette situation qui ne saurait me satisfaire est regrettable. Maintenir en l'état cette sortie ne pouvait être envisagé et j'assume cette responsabilité là où les autorités compétentes n'ont pas été en mesure de donner les garanties nécessaires.

Je vous remercie, par avance, des arguments que vous seuls pourrez trouver afin d'expliquer à vos enfants cette situation dont ils ne sont en rien responsables. Je remercie également les chefs d'établissement et les enseignants qui sauront trouver, comme d'habitude, les propos les plus adaptés en cette circonstance.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma parfaite considération.

Bien à vous.

